Tombant à l'improviste sur le midi du Forez et sur les frontières du Velay, il poussa devant lui les soldats de la Ligue et se trouva bientôt en contact avec le gouverneur du Velay pour la Ligue, Antoine de La Tour, baron de Saint-Vidal. (On se rappelle que les de La Tour eurent la seigneurie de Chazay, au xII° et xIII° siècles.)

Ces deux grands seigneurs, dignes de l'estime générale, sont poussés par des circonstances cruelles, à se livrer un de ces combats singuliers qui nous reporte en plein Moyen Age.

Antoine de La Tour, baron de Saint-Vidal, gouverneur pour la Ligue du Puy et du Velay, apprenant les succès du sire d'Argental, qui combattait pour Henri IV, lui envoie le défi suivant (16):

« Antoine de La Tour, baron de Saint-Vidal, au commandeur de Châste et d'Argental, salut.

Nous sommes tous les deux pourvus du même commandement, vous par votre roi, moi par la sainte union; par conséquent l'un de nous deux est de trop. Afin que personne ne puisse dire que nous ensanglantons le pays par nos querelles particulières, veuillez me mander le jour et l'heure où vous vous trouverez en pays neutre avec un ou plusieurs tenants; nous viderons alors en combat singulier et à outrance notre différend. Que Dieu protège la bonne cause! Du Puy en Velay, ce 22 janvier de l'an de salut 1591. »

Le sire d'Argental, qui avait fait ses preuves en vingt combats, ne craignait homme vivant. Il s'empresse de

⁽¹⁶⁾ Hist, du Commandeur d'Argental, par Pourret des Gaux. Paris, Pitrat, 1841, p. 413.